



ZA Les Coudrettes 61100 **FLERS**  
02.33.14.39.18 - Agrément E1506100040  
\*\*\*\*\*

22 Rue Saint Martin 14110 **CONDE EN NORMANDIE**  
02.31.69.31.61 - Agrément E0201409980  
\*\*\*\*\*

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 61100 **FLERS** -  
02.33.96.46.30 - Agrément E0306102170



ASSOCIATION Groupe Elit

## Programme de formation à la catégorie AAC du permis de conduire

### 1) Préambule

Le permis **B** permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis **B** autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est  $\leq$  à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est  $\leq$  à 3,5 tonnes

### 2) L'organisme de formation

Gérant : BIGOT DAVID

Responsable des relations avec les élèves : MORAIS SALVADOR SUR LE SITE DE CONDE SUR NOIREAU  
PIQUET SANDRINE SUR LES SITES DE FLERS

### 3) Les pré-requis

- avoir minimum 15 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

### 4) Le public visé

Tous publics

### 5) La durée de la formation

- 20 heures (minimum légal obligatoire)

### 6) Le programme de la formation 20 heures minimum

- a. une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- b. une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<b>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures</li> <li>- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir</li> <li>- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire</li> <li>- Démarrer et s'arrêter</li> <li>- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures</li> <li>- Utiliser la boîte de vitesses</li> <li>- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire</li> <li>- Regarder autour de soi et avertir</li> <li>- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li> </ul>
<b>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte</li> <li>- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation</li> <li>- Adapter l'allure aux situations</li> <li>- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité</li> <li>- Tourner à droite et à gauche en agglomération</li> <li>- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire</li> <li>- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau</li> </ul>
<b>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer et maintenir les distances de sécurité</li> <li>- Croiser, dépasser et être dépassé</li> <li>- Passer des virages et conduire en déclivité</li> <li>- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie</li> <li>- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li> <li>- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense</li> <li>- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li> <li>- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</li> </ul>
<b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre un itinéraire de manière autonome</li> <li>- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie</li> <li>- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer</li> <li>- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir</li> <li>- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</li> <li>- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</li> <li>- Pratiquer l'écoconduite</li> </ul>

#### Etablissements de formation :

ZA Les Coudrettes - 298 Rue René Prieur - 61100 **FLERS**

Tél : 02.33.14.39.18 - Fax : 02.33.66.62.67

Agrément Préfectoral E 15 061 0004 0

22 Rue Saint Martin -14110 **CONDE SUR NOIREAU**

Tél : 02.31.69.31.61

Agrément Préfectoral E 02 014 0998 0

32 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny -61100 **FLERS**

Tél : 02.33.96.46.30

Agrément Préfectoral E 03 061 0217 0

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25140062614 auprès du Préfet de Région Normandie

**CODE APE 8553Z**

[accueil@bigotformation.fr](mailto:accueil@bigotformation.fr)

site internet : <http://www.bigot-formation.fr>